

Syrie : « La France prendra toutes ses responsabilités »



Jean-Marc Ayrault, Assemblée nationale, le 4 septembre 2013



Harlem Désir et Jean-Yves Le Drian, Bureau national du PS, le 3 septembre 2013

L'AGENDA

PRIMAIRES CITOYENNES

Les 13 et 20
OCTOBRE 2013
C'EST VOUS QUI
DÉCIDEZ !

À Aix-en-Provence,
Béziers,
Le Havre,
Marseille

Syrie : le PS soutient la détermination du président de la République

Depuis deux ans, le régime de Bachar al-Assad réprime dans le sang le peuple syrien. La guerre civile qui fait rage en Syrie a fait plus de 100 000 morts. Un seuil supplémentaire dans l'horreur a été franchi avec l'attaque massive à l'arme chimique commise le 21 août 2013 contre la population civile. Le Parti socialiste condamne avec la plus grande force cette attaque chimique massive qui enfreint les conventions internationales. Cette attaque relève du crime contre l'humanité, comme l'a reconnu Ban Ki-Moon, le Secrétaire général de l'ONU. Elle bafoue le droit international, en particulier le protocole de Genève de 1928 sur l'interdiction de l'usage des armes chimiques, qui est un de ses fondements depuis le lendemain de la Première Guerre mondiale et la convention sur l'interdiction des armes chimiques de 1993. La responsabilité du régime de Bachar al-Assad est établie et ne fait aucun doute : le Parti socialiste appelle à une réponse internationale ferme et forte contre le régime syrien pour qu'il soit mis fin à l'utilisation des armes chimiques. Le Parti socialiste appelle la communauté internationale à ne pas rester inactive face à la négation de la dignité humaine. Il en va de la défense

des droits de l'Homme, mais aussi de la sécurité collective. Depuis le début de ce conflit, la France a apporté une aide humanitaire et matérielle au peuple syrien. Elle est pleinement mobilisée pour la recherche d'une solution politique qui reste une exigence.

Le Parti socialiste se félicite de la convocation du Parlement par le président de la République en session extraordinaire, le mercredi 4 septembre, pour créer les conditions d'un rassemblement du pays sur la question syrienne, dans le respect du cadre constitutionnel régissant l'engagement de la France dans une action armée.

Le Parti socialiste soutient la démarche du président de la République François Hollande qui, en mettant tout en œuvre pour arrêter le régime de Bachar al-Assad dans sa course vers la destruction de son propre peuple, défend les droits de l'Homme, agit pour la paix dans le monde et protège la sécurité des Français.

ÉVÉNEMENT

Syrie : « La France prendra toutes ses responsabilités »

« Face à la barbarie, la passivité ne peut être une option ». Le Premier ministre s'est adressé mercredi soir à la représentation nationale pour expliquer les enjeux de l'intervention de la France en Syrie. « Ne pas réagir, c'est laisser Bachar El-Assad poursuivre ses atrocités, encourager la prolifération et l'emploi d'armes de destruction massive, abandonner la Syrie et la région tout entière au chaos et céder aux menaces. » C'est pourquoi « avec ses partenaires, la France prendra donc toutes ses responsabilités », a dit Jean-Marc Ayrault.

La ligne rouge a été franchie par le dictateur lors de l'attaque chimique du quartier de la Ghouta, à Damas, le 21 août. Le bilan pourrait atteindre les 1 500 morts. Ces faits sont une certitude pour le Premier ministre, qui l'explique : « toutes les victimes étaient localisées dans des quartiers contrôlés par l'opposition. Tous les symptômes observés sont cohérents avec une intoxication aux agents chimiques ». Par ailleurs « nous sommes certains que la Syrie dispose de l'un des stocks d'armes chimiques les plus importants au monde ». Sans réaction de la communauté internationale « quelle crédibilité auraient, ensuite, nos engagements internationaux contre la prolifération des armes de destruction massive, y compris l'arme nucléaire ? Quel message enverrions-nous à d'autres régimes ? », s'interroge le Premier ministre, citant l'Iran ou la Corée du Nord.

Même si « la solution à la crise syrienne sera politique et non militaire », sans réactions, « quel serait l'intérêt de Bachar Al-Assad de négocier tant qu'il croit qu'il peut 'liquider' -ce sont ses propres termes- son opposition ? » Le président de la République a fait le choix de l'action, « une action légitime, une action collective, une action réfléchie ». Pour le Premier ministre, une autorisation explicite du Conseil de sécurité de l'Onu serait « bien sûr » souhaitable. Mais depuis deux ans et demi, la Russie et la Chine

« ont bloqué toute réponse à la tragédie syrienne ».

L'action envisagée devra être « ferme et proportionnée » a dit le président. Il n'est pas question d'envoyer de troupes au sol, ni de renverser le régime. « Nous voulons à la fois sanctionner et dissuader », précise Jean-Marc Ayrault. Mais « la France n'agira pas seule, elle joindra ses efforts à d'autres partenaires, à commencer par les États-Unis ». La réunion du G20 est l'occasion pour le président François Hollande de réunir une coalition la plus large possible. « Bien entendu nous souhaitons le départ de M.Bachar Al-Assad, a déclaré Laurent Fabius, qui n'hésite pas à menacer directement notre pays. Oui nous souhaitons son départ dans le cadre d'une solution politique en faveur de laquelle la France continuera à prendre l'initiative ». Pour le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, « notre réaction a deux objectifs stratégiques : sanctionner l'emploi d'agents chimiques et dissuader de recommencer ». Le ministre a écarté l'hypothèse de la création d'une zone d'exclusion aérienne suggérée par l'opposition, car c'est une réponse « qui implique l'entrée dans une guerre de longue durée ».

Questionné par l'opposition, le Premier ministre a confirmé que le vote à l'Assemblée n'était pas d'actualité, insistant sur la « libre appréciation » du président, mais il n'est pas exclu qu'il soit organisé plus tard si nécessaire, comme ça a été le cas pour le Mali. « La France a une responsabilité particulière », estime Jean-Marc Ayrault, s'appuyant sur « une grande tradition », qui est « que les valeurs que nous défendons soient défendues pas seulement par des paroles, mais aussi lorsque c'est nécessaire avec courage, avec honnêteté, avec la volonté de convaincre le peuple français d'assumer ses responsabilités. »

Une réforme juste pour pérenniser le système de retraites

« À l'horizon 2020, le besoin de financement sera de l'ordre de 21 milliards d'euros, dont 7,6 milliards pour le régime général et les régimes assimilés, a rappelé le Premier ministre lors de la présentation de la réforme des retraites, le 31 août. À l'horizon 2035, il pourrait atteindre 27 milliards d'euros. » Il est donc « de la responsabilité de tout le gouvernement de rétablir durablement l'équilibre financier de nos régimes de retraite. »

Pour y parvenir, « il n'est pas d'autre solution que d'allonger la durée de cotisation nécessaire pour bénéficier d'une pension à taux plein ». La durée d'assurance pour une retraite à taux plein augmentera ainsi d'un trimestre tous les trois ans à partir de 2020, pour atteindre 43 ans en 2035. « Les Français comprennent que les gains d'espérance de vie dont ils bénéficient doivent être partagés entre le temps au travail et le temps à la retraite » explique le Premier ministre. L'espérance de vie à 60 ans continue d'augmenter, et atteindra un peu plus de 25 ans pour les hommes et de 30 ans pour les femmes en 2035. « Nous pourrions nous arrêter à 43 ans, puisqu'à partir de 2035, la démographie permettra aux régimes de retraite de s'équilibrer. »

Par ailleurs, « il est nécessaire de solliciter d'autres sources de financement pour assurer l'équilibre des régimes dans la durée. » Le gouvernement a écarté l'augmentation de la CSG, qui aurait touché l'ensemble des ménages. Ce sont les cotisations sociales qui seront sollicitées à un faible niveau. La hausse sera progressive sur quatre ans : 0,15 point pour les actifs et les employeurs en 2014, puis 0,05 point pour les trois années suivantes. Au final, en 2017, l'accroissement aura été de 0,3 point pour les actifs et 0,3 point pour les employeurs. Cela représente pour un salaire au Smic, un effort de 4,50 euros par mois.

Les retraités les plus aisés participeront aussi à l'effort général : les majorations de pension de 10 % des retraités ayant élevé trois enfants ou plus seront soumises à l'impôt sur le revenu.

Cette réforme, qui permet de rééquilibrer les comptes, vise aussi à corriger des injustices. Ainsi, le gouvernement crée un compte pénibilité. Tout salarié exposé à un facteur pénibilité voit son compte crédité d'un point par trimestre d'exposition, ou de deux points s'il est exposé à plusieurs facteurs de pénibilité. Cette mesure concernera environ 20 % de des salariés du privé, qui pourront en profiter pour se former, travailler à temps partiel ou encore partir plus tôt à la retraite. « L'objectif est de permettre à un maximum de personnes de sortir du travail pénible, avant que celui-ci entraîne des conséquences irréversibles sur la santé », précise Jean-Marc Ayrault.

Autre inégalité criante, les retraites des femmes. En moyenne, elles touchent 30 % de moins que les hommes car elles sont plus souvent concernées par les interruptions de carrière, les salaires bas, le temps partiel... Les règles de validation d'un trimestre vont être modifiées : il faudra désormais 150 heures Smic de cotisation au lieu de 200.

« Les nouvelles modalités de validation doivent également permettre une meilleure prise en compte des carrières heurtées, qui sont marquées souvent par le chômage », ajoute le Premier ministre.

En outre, la maternité sera mieux prise en compte : à partir du 1^{er} janvier 2014, tous les trimestres de congé maternité seront réputés cotisés. D'autres mesures visent à bâtir un système plus juste.

Les jeunes en apprentissage pourront valider leurs trimestres travaillés. Et les jeunes diplômés seront aidés pour racheter leurs périodes d'études.

La rentrée de la refondation

Douze millions d'élèves ont repris le chemin de l'école mardi pour la rentrée de cette première année de la refondation, avec, déjà, la mise en place de la semaine de 4 jours et demi pour 1,3 million d'élèves. « Toute la réforme vise à donner davantage de temps public à nos enfants, un meilleur temps scolaire, avec le même nombre d'heures, qu'on répartit autrement, pour que les petits Français apprennent mieux à l'école », explique Vincent Peillon. Le nombre de jours d'école passera de 144 à 180 par an, afin de mieux répartir les heures de classe sur la semaine, d'alléger les journées, et de laisser du temps aux autres activités.

« Aujourd'hui, seuls 20 % des enfants ont droit à un temps périscolaire éducatif, payant d'ailleurs, par exemple le mercredi matin, ajoute le ministre. Désormais 80 % des enfants, pourront avoir accès à ces activités périscolaires, culturelles, sportives, aide aux devoirs... » Ces activités « doivent être gratuites puisque nous avons prévu les financements, à la fois d'État, qui n'ont jamais existé dans ce pays, et des financements de la caisse nationale d'assurance familiale. » La refondation de l'école est « un progrès scolaire et périscolaire », qui vise à bâtir « un système plus bienveillant, plus accueillant à l'égard des enfants ».

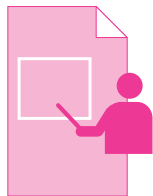
La refondation de l'école, c'est donc d'abord donner la priorité au primaire « là où tout se joue », où les enfants apprennent à lire, écrire et compter, et où se créent les premières inégalités, les premiers décrochages. En effet, à l'entrée au collège 15 % des élèves connaissent déjà des difficultés sévères et 25 % ont des acquis fragiles. Renforcer le primaire passe par davantage de moyens : plus de 3 350 postes d'enseignants ont été créés dans les écoles publiques et privées sous contrat dès cette rentrée. 400 postes sont consacrés au développement de la scolarisation des enfants de moins de trois ans et plus de 1 000 postes sont destinés au déploiement du dispositif « plus de maîtres que de

classes », qui permettra la mise en place de pratiques pédagogiques innovantes dans les zones difficiles. Par ailleurs, 720 postes de remplaçants sont créés cette année et 6 000 emplois d'avenir professeurs supplémentaires seront recrutés. Enfin l'accent est mis sur la formation des enseignants : là où la précédente majorité avait supprimé les IUFM, le gouvernement met en place les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation, qui réintroduisent la formation pratique par les stages. Dans le secondaire, 4 200 postes d'enseignants viennent renforcer les équipes pédagogiques. En outre, 10 000 personnes seront recrutées en contrat aidé afin de contribuer à l'amélioration du climat scolaire dans les établissements en difficulté. Afin de revaloriser l'enseignement professionnel, des « campus des métiers et de la qualifications », regrouperont sur un même lieu les acteurs de la formation. Et l'offre de diplômes professionnels sera modernisée afin de prendre en compte les problématiques du développement durable et les évolutions technologiques, qui sont déjà des secteurs porteurs en terme d'emploi. Enfin la loi sur la refondation de l'école prévoit une refonte de l'orientation des élèves, avec la mise en place d'un nouveau service public d'orientation organisé avec les régions. Six régions pilotes volontaires vont permettre de tester le système dès cette rentrée.



François Hollande et Vincent Peillon à Denain - mardi 3 septembre 2013

AVEC LES SOCIALISTES, L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE EST UNE PRIORITÉ DES MOYENS POUR MIEUX APPRENDRE



→ **7 000 POSTES DE PROFESSEURS** dont 1000 pour le dispositif « Plus de maîtres que de classes »



→ Encouragement à la **SCOLARISATION des enfants de MOINS DE 3 ANS** pour la réussite de tous les enfants



→ **6 000 EMPLOIS D'AVENIR PROFESSEUR SUPPLÉMENTAIRES** pour encadrer nos enfants



→ **ACCOMPAGNEMENT des élèves en situation DE HANDICAP**
Embauche de 8 000 contractuels en 2013



→ **DAVANTAGE d'ASSISTANTS SOCIAUX** pour aider les familles connaissant des difficultés et favoriser la réussite des élèves



→ **MODERNISATION de l'enseignement PROFESSIONNEL et TECHNOLOGIQUE**
Création de 13 campus des métiers et des qualifications



→ **CHARTRE DE LA LAÏCITÉ** affichée dans tous les établissements scolaires



> **RÉTABLISSEMENT DE LA FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS**, avec la création des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE), que la droite avait supprimée



→ **PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE** pour éveiller les élèves à la création



ENSEIGNEMENT DE LA MORALE LAÏQUE de la primaire à la terminale pour apprendre les valeurs de la République



→ **NOUVEAUX RYTHMES ÉDUCATIFS** pour un quart des écoliers à la rentrée 2013 pour réserver du temps à des activités artistiques, culturelles et sportives

“ *Le dessein de la refondation consiste à rebâtir une école à la fois juste pour tous et exigeante pour chacun.* ”

Vincent Peillon •

FRANÇOIS HOLLANDE A FAIT DE LA JEUNESSE LA PRIORITÉ DE SON QUINQUENNAT. AVEC LA GAUCHE, LA RENTRÉE 2013 C'EST LA RENTRÉE DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE.